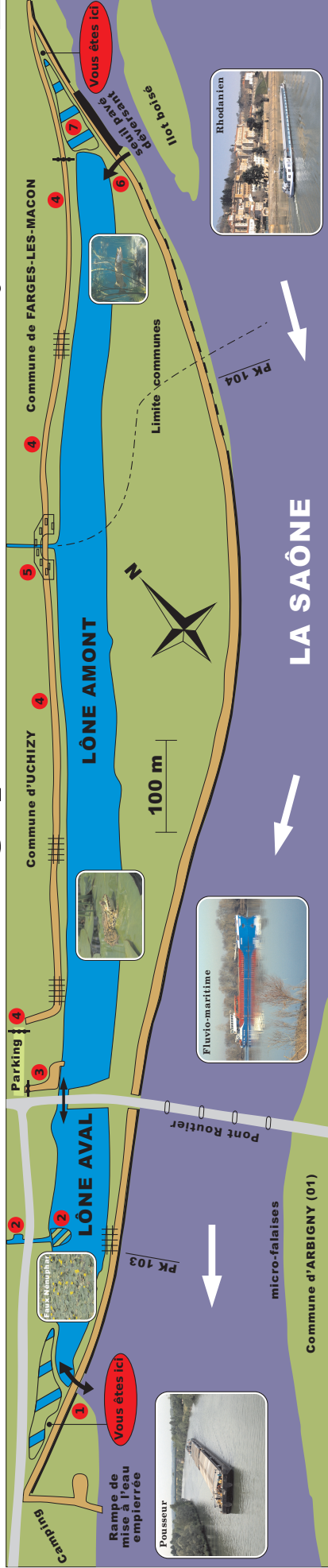


# Restauration écologique de la lône d'Uchizy



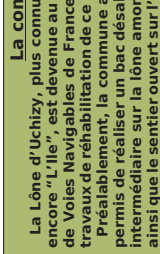
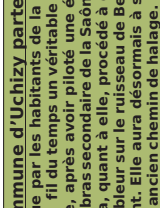
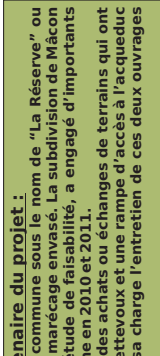
**La commune d'Uchizy partenaire du projet :**  
 La Lône d'Uchizy, plus connue par les habitants de la commune sous le nom de "La Réserve" ou encore "L'île", est devenue au fil du temps un véritable marécage envasé. La subdivision de Mâcon de Voies Navigables de France, après avoir piloté une étude de faisabilité, a engagé d'importants travaux de réhabilitation de ce bras secondaire de la Saône en 2010 et 2011.  
 Préalablement, la commune a, quant à elle, procédé à des achats ou échanges de terrains qui ont permis de réaliser un bac désableur sur le ruisseau de Bettevoix et une rampe d'accès à l'acqueduc intermédiaire sur la lône amont. Elle aura désormais à sa charge l'entretien de ces deux ouvrages ainsi que le sentier ouvert sur l'ancien chemin de halage.

## Une opération du Contrat de Vallée Inondable de la Saône :

La réhabilitation écologique de la Lône d'Uchizy a été réalisée dans le cadre du Contrat de Vallée Inondable de la Saône. Ce programme d'actions, mis en œuvre par l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs, s'inscrit dans une stratégie globale de reconquête et d'amélioration du fonctionnement de la rivière.

Le volet environnemental de ce programme porte sur la préservation et la restauration des milieux aquatiques et plus particulièrement des annexes fluviales (îles, lônes...). En assurant un enjeu écologique majeur pour la Saône, lône d'Uchizy, les aménagements réalisés par Voies Navigables de France contribuent directement à la valorisation écologique du milieu.

Avec VNF et ses partenaires, l'EPTB Saône et Doubs travaille à d'autres projets de restauration des annexes fluviales de la rivière, dans le cadre d'un deuxième contrat de rivière sur la Saône.



- 1 Amélioration de la connectivité aval hydraulique et piscicole, entre la lône et la Saône.
  - 2 Création d'un bac désableur sur le ruisseau de Bettevoix et évacuation du cône de déjection existant (sable).
  - 3 Création d'une voie d'accès et d'une plate-forme pour évacuation des embâcles, aménagement d'une mise à l'eau sommaire pour travaux de fauconnage et de suivi écologique.
  - 4 Réouverture d'un cheminement piétonnier sur l'ancien chemin de halage.
  - 5 Restauration du pontceau voûté en maçonneries pierres.
  - 6 Abaissement du seuil à mont déversant.
  - 7 Evacuation butte à mont.
- Fermeture accès engins motorisés. Perré  
 Connectivité hydraulique. Poste d'observation.

## Qu'est ce que VNF ?

Voies Navigables de France est un établissement public, chargé d'exploiter les rivières et canaux utiles à la navigation.

Savez-vous qu'un bateau de 4000 tonnes sur la Saône, c'est 180 semi-remorques de moins sur la route ?

Acteur du "transport durable", VNF est aussi promoteur d'aménagements écologiques des berges dans un objectif de préservation de la biodiversité de ces écosystèmes à fort potentiel.

